

CAP Maintenance des véhicules – Option : véhicules légers

Mis à jour le 13 mai 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Avoir entre 15 et 29 ans révolus (possibilité de dérogations)
Sans condition d'âge pour les personnes : reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, sur la liste des sportifs de haut niveau

Public visé

Public éligible à la signature d'un contrat d'apprentissage

Rythme

Alternance

Durée en centre

840 heures

Validation

CAP Maintenance des véhicules – Option : véhicules légers niveau 3
Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : non

Modalités d'évaluation

Epreuves en Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Entrée-sortie permanente

Non

Code RNCP : 40997
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40997/>

Objectifs professionnels

Le CAP « Maintenance des véhicules » forme des mécaniciens capables d'assurer l'entretien et la réparation de véhicules à motorisations thermique, hybride ou électrique. Selon l'option, ils interviennent sur véhicules légers, de transport routier ou motocycles.

Leur activité comprend la maintenance préventive (entretien régulier) et corrective (réparation) des systèmes mécaniques, des motorisations et des dispositifs électroniques.

Ces missions s'exercent dans le respect de trois exigences essentielles : la sécurité et la santé au travail, le respect des normes environnementales et la qualité du service afin de garantir la satisfaction des clients.

Contenu

Bloc de compétences 01 – Réaliser l'entretien périodique des véhicules

Bloc de compétences 02 – Réaliser la maintenance corrective des véhicules

Bloc de compétences 03 – Français et Histoire-géographie – Enseignement moral et civique

Bloc de compétences 04 – Mathématiques et physique-chimie

Bloc de compétences 05 – Éducation physique et sportive

Bloc de compétences 06 – Prévention – Santé – Environnement

Modalités pédagogiques

Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.

Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, Suivi individualisé

Profil des intervenants

Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.

Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

Les plus

Taux de satisfaction

64 %

Réussite aux examens

62,5 %

Insertion professionnelle

Retrouvez les indicateurs nationaux de l'apprentissage sur inserjeunes.education.gouv.fr

CAP Maintenance des véhicules – Option : véhicules légers

Durée

Durée du contrat 24 mois

Délais et modalités d'accès

Entrée en formation en septembre, les entrées hors période sont possibles et étudiées au cas par cas afin de pouvoir respecter les conditions réglementaires et celles du référentiel de l'examen.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Possibilité d'hébergement et de restauration (se renseigner auprès de l'établissement)

Financements possibles

Prise en charge par l'OPCO

Poursuite de parcours

Débouchés en termes d'emploi : Mécaniciens de maintenance automobile, opérateur service rapide, mécanicien spécialiste automobile ...

Poursuites d'études : BAC PRO maintenance des véhicules option véhicules légers

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Ouest
- 77 Boulevard Raymond Poincaré
55000 BAR-LE-DUC
- greta-lorraine-ouest@ac-nancy-metz.fr
- 03 29 76 24 76